

D 1056 HONDURAS: EXPULSION D'UNE RELIGIEUSE
ET ARRESTATION D'UN JÉSUIE

La tension politique de la région centro-américaine se fait sentir aussi au Honduras. La lourdeur de la présence militaire des Etats-Unis contribue à durcir la situation (cf. DIAL D 951). C'est dans ce contexte qu'il faut situer les incidents politico-religieux de ces derniers mois: l'expulsion, le 11 avril 1985, de la Soeur Marina Eseverry, vénézuélienne; et l'arrestation, le 18 août, avec maintien en détention pendant deux jours du prêtre jésuite Juan Donald, nord-américain. On notera, dans le cas de ce dernier, l'aide logistique fournie par les militaires nord-américains aux militaires honduriens.

Note DIAL

1- Expulsion de la Soeur Marina Eseverry (11 avril 1985)

COMMUNIQUÉ DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE

Le 12 mars 1985 a été interpellée Soeur Marina Eseverry, de nationalité vénézuélienne, qui travaillait depuis une dizaine d'années dans la paroisse de Tocoa (Colón). Elle a été interrogée par le sous-lieutenant Juan Ramón Herculano Crua qui l'a essentiellement accusée d'avoir son nom consigné dans un livre écrit par le P. Guadalupe (1), et d'"endoctriner" les gens. A cette occasion il lui avait confisqué ses papiers d'identité.

Suite à cela, l'évêque de San Pedro Sula, sous la juridiction directe duquel se trouvait la religieuse, a envoyé une lettre au chef des forces armées en lui exposant les faits et en demandant la restitution à la religieuse de ses papiers d'identité. Il demandait en outre de faire savoir ce qu'il pouvait y avoir contre elle.

Pour sa part, la Soeur Marina a fait des démarches auprès de l'ambassade de son pays. On lui a déclaré, d'après elle, qu'il serait veillé à sa sécurité personnelle mais qu'il n'y avait rien à faire si le gouvernement l'expulsait du pays.

Quelques jours plus tard on lui a restitué ses papiers d'identité et elle a cru son cas terminé. Mais le mercredi 10 avril elle a été à nouveau arrêtée à Tocoa et immédiatement embarquée à destination de son pays, le Venezuela.

(1) Prêtre d'origine nord-américaine mais naturalisé hondurien, travaillant dans les milieux de la guérilla et mort dans des circonstances étranges. Cf. DIAL D 920 (NdT).

Devant ce fait et vu surtout la façon de procéder, nous ne pouvons, comme évêques du Honduras, moins qu'exprimer notre plus grande surprise et ressentir une profonde gêne. Nous considérons cela comme une offense faite non seulement à la Soeur Marina mais aussi à notre Eglise et à tous nos fidèles, en particulier ceux de Tocoa. Nous regrettons profondément ce qui s'est passé.

Comme l'a expressément reconnu le chef des forces armées, la Soeur Marina n'est aucunement une agitatrice politique: elle s'adonnait à Tocoa à des tâches pastorales comme l'évangélisation et la promotion de la femme. Elle faisait fonctionner actuellement des ateliers de couture et de confection, des plantations et la culture de produits maraîchers; elle enseignait la religion à ces groupes et aux fidèles en général. Par ailleurs elle aimait le Honduras de toutes ses forces. Elle a été expulsée sans jugement et sans preuve aucune de délit personnel quelconque, mais uniquement pour des allusions faites sur elle par le P. Guadalupe.

Nous ne sommes pas seulement préoccupés par le cas de Soeur Marina. Nous savons aussi qu'il y a eu dernièrement à Tocoa des mesures d'intimidation contre d'autres fidèles et agents de pastorale de cette paroisse.

Comme les évêques du Honduras l'ont tant de fois sollicité du gouvernement et des forces armées, nous renouvelons aujourd'hui notre demande qu'en cas de plainte contre un religieux, une religieuse ou un ecclésiastique, le cas soit exposé à son supérieur religieux immédiat ou à l'évêque lui-même, afin de voir comment, dans un dialogue franc, résoudre chaque situation de conflit.

Nous demandons à tous les fidèles leurs ardentes prières pour que le Seigneur nous aide tous, chacun de nous et les autorités civiles et militaires, à être des bâtisseurs de paix et d'harmonie dans notre chère patrie.

Tegucigalpa, le 15 avril 1985

2- L'arrestation temporaire du P. Juan Donald (18 août 1985) (Article de Noticias Aliadas du 5 septembre 1985)

Le prêtre jésuite nord-américain Juan Donald, détenu pendant deux jours par les forces de sécurité honduriennes, à la mi-août, a confirmé qu'il avait été retenu plusieurs heures durant dans une base militaire nord-américaine. Un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Tegucigalpa a catégoriquement démenti cette affirmation.

Le prêtre, âgé de 46 ans et qui travaille au Honduras depuis 1977, a été arrêté le 18 août au moment où il finissait la célébration d'une messe au village de Sabá, dans le département de Colón. Il a été qualifié de "communiste" et accusé de diriger des groupes armés de gauche. Il a raconté que, pendant sa détention, il a été soumis à des tortures psychologiques, qu'il a eu les menottes en permanence et qu'il avait le visage couvert d'un lourd manteau, ce qui l'empêchait de respirer normalement. Il a été libéré deux jours plus tard, sur intervention de l'Eglise catholique.

Originaire du Nouveau-Mexique, aux Etats-Unis, le P. Donald a déclaré que c'était la rapidité avec laquelle son arrestation avait été divulguée et l'Eglise avait agi, qui lui avait sauvé la vie. Il a ajouté que les prêtres catholiques "sont poursuivis et attaqués à cause de leur engagement avec les pauvres".

Le prêtre jésuite a indiqué qu'après son arrestation il a été transféré en premier lieu dans le village d'Olanchito et à la base militaire de San Lorenzo de la force tactique 36 des Etats-Unis, dont les effectifs ont construit une route dans le cadre des manoeuvres militaires réalisées avec l'armée hondurienne. Le P. Donald a affirmé que, tout en n'ayant pas été interrogé par des officiers nord-américains, ceux-ci ont prêté une jeep et un chauffeur pour l'emmener en dehors de la base militaire. Il a été transféré de là à la ville de San Pedro Sula puis à Tegucigalpa.

Un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis dans la capitale, a cependant déclaré qu'"il est totalement faux que le prêtre Donald ait été conduit "au camp militaire nord-américain de San Lorenzo".

Quelques jours avant l'arrestation du P. Donald une manifestation a eu lieu au village d'Olanchito en protestation contre les manoeuvres conjointes Etats-Unis - Honduras, dites Cabañas 85, dans le département même de Colón. De source ecclésiastique, on attribue l'arrestation du prêtre à sa participation à cette manifestation, ainsi qu'à d'autres, d'opposition à la présence militaire des Etats-Unis dans le pays.

Le P. Donald a assuré ne pas craindre pour sa vie, mais il s'est déclaré préoccupé "par la situation des laïcs engagés dans la doctrine sociale de "l'Eglise et opposés à l'injustice". Le 4 août précédent, Miguel Bruno Lemus, célébrant de la Parole dans la petite communauté paysanne de Cubana, également dans le département de Colón, a été arrêté sans mandat et ensuite "accusé" d'être allé au Nicaragua. Le 8 août, des anciens élèves du Centre régional d'entraînement militaire (CREM), dans lequel des militaires nord-américains faisaient jusqu'à l'année dernière l'entraînement de militaires salvadoriens et honduriens, ont arrêté Luis Amilcar Moreno, membre de la coopérative de Colón. Trois jours plus tard, une centaine de soldats ont perquisitionné la coopérative et ont arrêté son trésorier.

Il y a quelque quarante jésuites au Honduras. Certains d'entre eux ont été à diverses reprises accusés d'enseigner des "idées subversives" (2). Au cours de la décennie précédente, plusieurs prêtres ont été assassinés par les forces de sécurité honduriennes (3), et d'autres expulsés du pays à cause de leur travail au milieu des pauvres (4). Mais en dépit de tout le P. Donald a déclaré qu'il continuerait son travail "au milieu des pauvres et des dépossédés, car c'est l'ordre de Dieu".

(2) Voir la déclaration des jésuites du Honduras sur la situation nationale, en mars 1984: DIAL D 951 (NdT).

(3) Cf. DIAL D 240, 337 et 450 (NdT).

(4) Cf. DIAL D 725 et 760 (NdT).

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 295 F - Etranger 360 F - Avion 440 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441